

RÉSUMÉ

1. Le Belize a une petite économie relativement ouverte et est l'unique membre de la CARICOM géographiquement situé en Amérique centrale. Les obstacles à l'investissement y sont peu nombreux. Les secteurs de services apportent la plus grosse contribution au PIB et à l'emploi. L'agriculture est importante, en particulier parce qu'elle fournit des intrants au secteur agroalimentaire, qui constitue l'essentiel de la base manufacturière du pays. De plus, l'agriculture représente la plupart des exportations du Belize. Le sucre et les bananes sont exportés vers l'UE dans le cadre de l'Accord de partenariat économique CARIFORUM-UE, tandis que les jus d'agrumes et les papayes sont exportés vers les États-Unis dans le cadre de l'Initiative concernant le bassin des Caraïbes. Du pétrole brut de qualité supérieure a été découvert et est exploité commercialement depuis 2006. Le Belize a aussi un secteur offshore actif pour les sociétés fournissant des services aux entreprises et des services financiers, ainsi qu'un registre maritime international.

2. Malgré sa vulnérabilité face aux aléas des conditions météorologiques, le Belize a des avantages naturels considérables et le potentiel pour les développer plus avant. Il possède des terres agricoles productives non exploitées, le deuxième plus gros récif corallien au monde, des forêts vierges et des ruines anciennes, et n'est qu'à une courte distance en avion des principaux marchés touristiques. De nombreux Béliziens parlent aussi bien l'anglais que l'espagnol, ce qui est un avantage supplémentaire, compte tenu de la position géographique du pays.

3. Depuis l'accession à l'indépendance, les résultats économiques ont été cycliques et subordonnés aux dépenses publiques. Des niveaux élevés de dépenses publiques ont conduit à des périodes de forte croissance, mais aussi à des niveaux non viables de la dette publique, le résultat étant que la réduction des dépenses publiques s'est traduite

par une croissance plus faible. Le gouvernement a donc vu ses options en matière de politique budgétaire limitées par ses niveaux d'endettement. De plus, suite à la restructuration de sa dette commerciale en 2007, les options du gouvernement en matière d'emprunts ont été limitées aux sources bilatérales et aux organisations internationales. L'utilisation de la politique monétaire est restreinte par le taux de change fixe avec le dollar EU.

4. En conséquence, le gouvernement devra peut-être s'attacher à développer et à soutenir un secteur privé concurrentiel et efficace comme principal moteur de la croissance économique. Cela devient de plus en plus urgent compte tenu de la réalité de l'érosion des préférences. À cet égard, la politique commerciale et les réformes y relatives ont un rôle crucial à jouer, soutenues par une aide pour le commerce ciblée.

5. Le Belize applique un régime commercial similaire à celui qui était en vigueur au moment du précédent examen, soit en 2004. Il est confronté au dilemme du recours constant aux taxes sur le commerce international comme source principale de recettes publiques; à la nécessité de protéger les producteurs nationaux; et celle de garantir l'accès aux produits de première nécessité à des prix abordables pour les consommateurs. Cela a conduit à un mélange complexe de politiques, dont certaines sont en contradiction avec d'autres. Par exemple, l'incidence de la protection à la frontière, qui majore le prix des marchandises pour les producteurs et les investisseurs, est compensée par toute une panoplie d'exonérations fiscales et de contrôles des prix destinés à réduire les prix pour les consommateurs.

6. Les principaux instruments de la protection à la frontière sont les droits de douane et un régime de licences d'importation non automatiques qui s'appliquent principalement aux produits agricoles et aux produits alimentaires transformés. L'important excédent de consolidation entre les droits de

douane appliqués et les droits de douane consolidés, ainsi que la nature visiblement arbitraire et non transparente du régime de licences, rendent le régime commercial bélizien moins prévisible. Conséquence non intentionnelle de ces politiques, la capacité de production des entreprises manufacturières nationales pourrait être fragilisée par une limitation de leur accès à des intrants abordables ou disponibles. La protection accordée aux producteurs nationaux ne les incite pas à opérer de manière plus efficiente et qui plus est se traduit par un renchérissement pour les consommateurs et les investisseurs.

7. Le régime fiscal peut être réformé et simplifié. Le Belize prélève trois taxes intérieures sur les marchandises et les services: une taxe générale sur les ventes (qui fonctionne comme une TVA), à un taux général de 12,5%; des droits d'accise, qui sont perçus à des taux spécifiques variables sur certaines marchandises produites localement; et un droit de remplacement de recettes (RRD) appliqué à 219 lignes tarifaires (importations et marchandises produites localement, à l'exception des marchandises produites localement qui sont déjà assujetties aux droits d'accise). Le Belize perçoit une taxe environnementale de 2% sur les importations uniquement. Le régime d'imposition des sociétés, avec à la fois un impôt sur les sociétés (chiffre d'affaires) et un impôt sur les bénéfices, pourrait être simplifié. Des exonérations sont appliquées sur certaines de ces taxes pour garantir l'accessibilité économique des produits de première nécessité, parfois de manière discriminatoire.

8. Des allègements fiscaux sont aussi utilisés comme mesure d'incitation pour les producteurs et les investisseurs. Des exonérations de droits de douane sont disponibles pour certains secteurs ciblés en vertu de la Loi sur les droits de douane et de la Loi sur les incitations fiscales. Des incitations fiscales plus générales sont prévues pour promouvoir les exportations dans le cadre du programme des zones industrielles

d'exportation (ZIE) et du programme des zones franches commerciales. Cependant, on ne sait pas clairement quelles sont les incidences en termes de recettes de ces programmes d'incitations ni les effets de distorsion qu'ils pourraient avoir sur l'économie. L'obligation qu'a le Belize de retirer de ses programmes d'incitations les éléments de subvention à l'exportation d'ici à 2015 pourrait permettre de mieux cerner les coûts et les avantages de ses incitations fiscales.

9. Bien que l'économie bélizienne soit largement aux mains du secteur privé, sa petite taille fait qu'il n'y a pas forcément une concurrence en termes de prix. En effet, l'absence de concurrence est évidente dans certains secteurs. Par exemple, des entreprises se sont plaintes des taxes portuaires élevées, et les tarifs des télécommunications sont supérieurs à ceux en vigueur dans la plupart des pays voisins. À cet égard, la promulgation d'une loi sur la concurrence, qui est un objectif visé par le Belize, serait une étape positive et nécessaire. De la même manière, il est essentiel que la Commission des services publics puisse réglementer efficacement les secteurs des télécommunications et des services publics, dans lesquels les acteurs sont en nombre restreint.

10. La facilitation des échanges est un autre domaine dans lequel il est possible de continuer à apporter des améliorations. Par exemple, les procédures douanières qui sont pour l'heure manuelles sont lourdes et complexes. Un projet de réforme et de modernisation des douanes, qui est en cours, devrait aboutir à l'introduction progressive du système SYDONIA Monde aux points d'entrée douaniers du Belize, ce qui permettra la soumission électronique des documents douaniers. La création d'un Office du tarif douanier, qui s'occuperait des différends en matière d'évaluation et de classification, est également envisagée et devrait permettre de mieux structurer le règlement des différends.

11. L'amélioration de la transparence, la centralisation et l'uniformisation des pratiques de passation des marchés publics pourraient contribuer à une meilleure utilisation des fonds publics plutôt rares et renforcer la concurrence entre les fournisseurs. Ces mesures sont envisagées par les autorités. Bien que les récentes réformes aient mis en place des règles plus claires pour la passation des marchés et renforcé la surveillance de l'Assemblée nationale par l'intermédiaire du Directeur des marchés publics, l'expérience de la prise de décisions décentralisée dans ce domaine ne s'est pas avérée positive.

12. L'Aide pour le commerce pourrait jouer un rôle majeur dans le développement du Belize. Bien que l'assistance qu'il a reçue dans ce cadre ait été relativement modeste à ce jour, elle a déjà eu des incidences positives sur sa capacité d'élargir ses possibilités d'exportation, notamment pour ce qui est des fruits tropicaux, grâce au renforcement des capacités de production et à l'amélioration des services sanitaires et phytosanitaires. L'Aide pour le

commerce pourrait s'avérer essentielle pour pallier plusieurs goulets d'étranglement qui ont été identifiés par le secteur privé. Par exemple l'accès à un financement à des conditions raisonnables: en l'absence de toute aide publique sous la forme d'un financement des échanges, d'assurances et de garanties, les prêts doivent être obtenus auprès des banques commerciales et le coût de l'emprunt est extrêmement élevé. Il y a des insuffisances dans l'infrastructure liée au commerce et des investissements sont nécessaires pour remplacer et construire des ponts, améliorer le réseau autoroutier, le système d'évacuation des eaux et les routes de desserte, et développer la gestion des déchets solides. La modernisation de l'aéroport international et la construction d'installations d'amarrage pour les navires de croisière contribueraient à développer l'industrie du tourisme. De même, dans le secteur agricole par exemple, de meilleures installations de stockage et des investissements dans l'agroalimentaire et l'aquaculture permettraient de développer de nouveaux produits.